



CHOFTIM

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat" 054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Le mois de Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur des bases meilleures. Évidemment, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, et toute l'année ! Mais disons que Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons de notre Jugement.

Notre Paracha, qui se lit en cette période, nous offre une ligne de conduite pour mener à bien notre Téchouva. Elle s'adresse à chacun d'entre nous, du moins Tsadik au plus Tsadik, parce que la Téchouva, c'est le fait de vouloir être meilleur que ce que l'on était hier. Pour cela une introspection est nécessaire afin d'évaluer où nous en sommes. Ce qui nous permettra de gravir les échelons de l'amélioration personnelle et de bonifier notre Avodat Hachem.

Les premiers mots de notre Paracha nous procurent les consignes indispensables à la construction de notre Téchouva. En effet le verset nous dit : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... »

Rachi explique que les juges sont ceux qui fixent la loi et les officiers sont ceux qui la font appliquer, en employant divers moyens, voire la force si nécessaire.

Lors de notre introspection, nous devons donc nous positionner en tant que juges et officiers pour nous-mêmes. Évidemment nous ne fixons pas la loi, mais nous devons objectivement nous regarder pour estimer si nous l'appliquons comme il se doit. Discerner les bonnes actions des moins bonnes actions, et pour celui qui n'aurait que des bonnes actions, (si cela existe !), chercher à les accomplir d'une façon encore meilleure. Pour parvenir à ce niveau de jugement de soi-même, un élément essen-

PRENDS-GARDE

tiel est à développer : notre « Yirat chamayim », la Crainte du Ciel. Et outre cela, savoir que plus cette crainte sera vraie et sincère, plus elle nous permettra de nous juger avec justesse et sévérité.

Si l'on sait et que l'on se rappelle régulièrement qu'il y a un regard constant sur nous, qui fait le compte de nos bonnes et mauvaises actions et détermine en fonction de cela, notre destinée, nos épreuves, notre parnassa, notre santé, notre temps de vie, notre monde futur, etc. Nous avons plus qu'intérêt à commencer à faire notre propre jugement pour avancer, et faire Téchouva avant de nous présenter à Lui. Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

EST-IL PERMIS DE CASSER PAR PLAISIR ?

Notre Paracha mentionne la manière de conduire les guerres en Israël lors de la conquête du pays, avec Yéhocoua (Josué) et les générations futures. Il est écrit : "Lorsque tu feras le siège d'une ville ennemie, tu feras attention à préserver les arbres fruitiers (qui sont autour de la ville ennemie)". Il s'agit d'un interdit de la Thora de détruire un arbre fruitier. Les décisionnaires apprennent de ce passage qu'il existe, donc, un interdit de détruire ce genre d'arbre. Quand est-il pour les autres objets ? Aura-t-on le droit de casser par plaisir une chaise qui trône dans notre salon depuis fort longtemps ou encore de briser en mille morceaux un verre ou un miroir qui n'a plus d'utilité ? Le Sefer Yéréim rapporte une preuve de la Guémara Qudochim au sujet de Raba Bar Rav Houna qui voulait mettre à l'épreuve son fils, à savoir, s'il était colérique ou non. Il décida de déchirer un vêtement de son fils et d'observer sa réaction... La guémara repoussa cette éventualité (que le père ait pu déchirer un vêtement) car il aurait transgressé l'interdit de Bal Tachait/ne pas détruire. Donc on apprend de ce passage que l'interdit n'est pas uniquement de détruire les arbres au moment d'un siège, mais s'applique à tout objet.



Le Rambam (Chmirat Hagouf 10) écrit : "Ce n'est pas uniquement par rapport aux arbres qu'il existe cet interdit, mais tout celui qui casse un objet, déchire un vêtement ou détruit une construction, jette des aliments (sans aucune raison), transgresse cet interdit". Le Noda Biyouda (Chout, Tanina YD 10) déduit de la suite des paroles du Rambam qu'il s'agit pour les objets, en dehors de l'arbre fruitier, d'un interdit Dérabanam. (Voir aussi Hai Adam 11.32).

Le Sefer Hahinouh donne une intéressante explication à cette Mitsva : "Cela vient nous apprendre à aimer le bien et les choses qui ont une utilité dans la vie. C'est aussi de s'écarter de tout ce qui amène le gâchis et la destruction (inutile). Et c'est la manière de vivre des Tsadikim que d'aimer la paix et d'être heureux des bontés du Créateur. Ils feront attention à ne pas perdre quoi que ce soit...". Donc derrière cette Mitsva il existe l'idée que ce monde a été créé pour notre utilité. Or, l'homme devra faire attention de ne pas détruire ce merveilleux moyen qui est mis à notre disposition afin de servir de la meilleure manière notre Créateur béni Soit-Il.

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12

Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillelet





Le 'Hizouk de la Semaine

Renforcement en cette période propice

Nous sommes entrés dans le mois de Eloul. Chaque jour nous préparant à la Teshouva. Nous devons avoir la conviction que c'est le mois propice au repentir.

En revanche, nous devons aussi prendre conscience qu'il est impossible de faire Teshouva sans se débarrasser de la cause principale de notre manque de foi : l'ingratitude ! Il est impossible d'obtenir le moindre pardon d'Hakadosh Baroukh Hou sans reconnaître tout le bien qu'IL nous procure.

Revenons sur la cause de tous les péchés : la non reconnaissance du bien que Hashem nous prodigue ! La tristesse, la déprime, le désespoir, la plainte, et tous leurs dérivés proviennent de cela ! Car si l'homme se rendait compte avec quelle générosité le Créateur se comporte envers lui, pas une seule fois il serait triste ! Tous les mauvais traits de caractères proviennent de ce manque !

Le Shalom Bayit. Si on pouvait distinguer tout le bien que notre époux (se) nous donne, on ne se laisserait pas de la/le remercier ! Au lieu de cela, comment nous comportons-nous ? Nous nous plaignons et nous mettons en colère pour un oui ou pour un non !

L'éducation des enfants. Bien éduquer son enfant c'est lui apprendre à être reconnaissant. S'il est capable de reconnaître le bien dont il bénéficie et dire « merci » avec sincérité, il réussira dans sa vie.

En effet, Hashem est Bon, et tout ce qu'Il fait est pour le bien. Celui qui veut prendre ce chemin de vérité, verra que le mal n'existe pas dans le monde. Tout ce qui arrive dans la vie est uniquement pour attirer notre attention sur ce qu'Hashem attend de nous. Comment reconnaître l'abondance de bien qu'IL nous gratifie ? En prenant une feuille pour y inscrire tous les bienfaits qu'IL nous procure ; et ce, afin de ne pas oublier ! Pour devenir reconnaissant envers son Créateur, il faut, au



DIS MERCI!

préalable, manifester de la gratitude envers les autres : son père et envers sa mère qui nous ont élevé, qui n'ont pas dormi des nuits entières pour nous faire grandir dans les meilleures conditions ! Est-il possible de leur reprocher quoique que soit ? Celui qui oserait serait un ingrat ! Il faut être reconnaissant envers les autres ! Envers son mari ou son épouse ! Que chacun inscrive tout le bien que lui donne son époux (se), et verra qu'il n'y aura pas assez de place !

Rabbi Nathan nous enseigne que tant que les enfants d'Israël n'ont pas réparés cette ingratitude, il est impossible d'entamer tout autre travail sur soi.

En prenant le chemin de la reconnaissance et en louant Hashem avec vérité, chacun sera capable de raconter les miracles dont il a bénéficié.

En le remerciant, pour tout : celui qui n'a pas d'enfants ? Qu'il remercie Hashem ! Celui qui n'est toujours pas marié ? Qu'il remercie Hashem !

C'est le chemin de Vérité ! Chacun verra que toutes ses épreuves seront annulées ! A l'inverse, celui qui sait voir tout le Bien que le Créateur lui envoie, il Le remercie sans fin ! En effet, savez-vous quelle est la cause de votre tristesse ? Quelle est la chose qui vous manque ? Ne pas dire assez merci ! Rabbi Na'hman nous

enseigne « Quand l'humilité ira grandissante dans le monde, le Mashia'h se dévoilera ! ».

Chacun pense que tout lui revient, que le monde entier lui est redevable. Donc, quand tout ne va pas comme il le désire, l'individu n'est pas satisfait, et a des réclamations à faire valoir !

Il n'y a pas plus grande marque d'orgueil ! Donc, nous devons faire une introspection et prendre de bonnes décisions afin de parvenir à la véritable Teshouva : se débarrasser de ce sentiment d'ingratitude et commencer à remercier a Hashem avant Rosh Hashana !

Rav Shalom Aroush

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est comme à l'école, au moment de la dictée, chaque faute d'orthographe fait descendre la note, le plus important est la relecture de notre copie, afin de nous assurer que l'on a appliqué toutes les règles de grammaire, avant de la remettre à l'instituteur.

Dans un second temps, après nous être jugés nous-mêmes, nous **devons être des officiers pour appliquer les lois**. Que cela signifie-t-il ?

Afin de mieux comprendre, prenons l'exemple suivant : A la suite d'un **nombre important de contamination du covid-19 ou autre variant**, le ministère de la santé a décidé de promulguer une loi contre ce fléau, afin de **réduire et de faire cesser le nombre de victime**, le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics.

Une fois la loi votée, une campagne de prévention est diffusée au travers des différents médias pour en avertir la population. Deux semaines passent, après un premier bilan, les chiffres n'ont pas bougé, et les citoyens continuent à se balader sans masque.

Cette fois-ci, le ministre décide donc de sanctionner : celui qui transgressera la loi sera pénalisé d'une forte amende. Une nouvelle campagne est lancée, annonçant évidemment les sanctions qui seront administrées à celui qui enfreindra la loi.

Un deuxième bilan est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Un **deuxième bilan** est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Encore une fois c'est donc la **Yirat Chamayim qui va nous aider, nous dissuader de fauter**. Si nous sommes vraiment conscients du risque que l'on encourt en n'appliquant pas les lois de Hachem, les sanctions que nous pourrions subir, dans ce monde-ci ou dans le Monde Futur, nous ne pourrions qu'être empreints de peur et notre conduite ne pourra que s'améliorer. La Teshouva passe donc inévitablement par le développe-

PRENDS-GARDE (suite)

ment de notre crainte de Hachem, qui nous permettra d'être juges et officiers de nos actes propres.

Revenons à présent à notre verset, qui nous explique **comment ne pas faiblir et optimiser la Yirat chamayim que l'on a acquise** : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Quelles sont ces portes ? Le Chla' nous explique que ces portes sont au nombre de sept : deux yeux, deux oreilles, deux narines, une bouche. Ce sont **par ces portes que peut venir la faute**, et c'est donc à ces endroits stratégiques qu'intervient la Teshouva, nous invitant à protéger nos « entrées-sorties ». Préserver notre vue de mauvaises images, fermer nos oreilles et notre bouche au Lachone hara'...

Agir comme un officier pour nous-mêmes et établir des barrières comme trier nos lieux de sorties, nos amis... Nous rapprocher de Hakadosh Baroukh Hou en augmentant nos discussions avec Lui par la prière, nos rencontres avec la Chék'hina par la fréquentation des lieux d'étude, etc...

Tels des officiers, comme dit Rachi, **nous devons être capables d'employer tous les moyens**. Même si les restrictions que nous nous imposons sont pénibles, ce que susurre notre Yetser Hara', nous devons être forts, et **agir comme si une gigantesque campagne publicitaire nous remémorait sans cesse les dangers de la faute**, nous rappelant ce que nous avons à « perdre » et surtout à gagner en surmontant les épreuves.

Cette Teshouva doit être progressive mais constante, le but est d'avancer et non de tomber. Lorsque l'on reste trop longtemps immobile sur une échelle, on chute. Alors gravissons marche par marche, tout doucement mais sans nous arrêter.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham CHICHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

Roch Hachana approche, ce jour du jugement où les Livres de la vie et de la mort sont ouverts.

Chacun sera jugé pour l'année entière à venir, en fonction de l'année passée qui a pu être entachée de nos fautes et de nos rébellions envers Hakadoch Baroukh Hou.

Que faire pour aborder ce jour si important ? Comment mériter un bon jugement ?

Essayons de répondre à travers l'histoire suivante :

David reçoit un coup de téléphone de son banquier lui annonçant que son découvert a atteint le seuil maximal. Neuf chèques lui ont déjà été refusés ; au dixième, ce sera l'interdit de chéquiers. Pour terminer, il ajoute que s'il ne réglait pas ce découvert dans la semaine qui suit, il mettrait en marche la procédure.

Consterné et désespéré par ce qu'il vient d'entendre, David se demande que faire. Même s'il travaillait jour et nuit pendant une semaine, cela ne suffirait pas pour combler son découvert. David est pris de panique, et commence à regretter tous ses achats faits impulsivement et sans réflexion. Il regrette, pleure et avoue sa culpabilité en expliquant tout cela à son banquier. Mais ce dernier reste impassible ; cela ne le touche absolument pas.

Heureusement pour nous, notre compte en banque de Mitsvot n'est pas administré par un tel banquier !

En effet, en cette fin d'année, notre compte bancaire « Mitsva » peut

LES SELI'HOT

être provisionné ou à découvert. Notre banquier, Hakadoch Baroukh Hou, sera prêt à nous écouter, à entendre nos pleurs, nos regrets et nos explications, mais aussi et surtout, nos engagements pour l'année à venir.

Tel est le pouvoir des séli'hot, qui constituent un rendez-vous quotidien avec le « Directeur » de la « banque de l'âme ».

Chaque jour, depuis le mois d'Eloul jusqu'à la veille de Yom kippour, nous avons l'opportunité de nous entretenir avec le Grand Patron.

Regrettons, pleurons et avouons, pour espérer voir notre « débit » s'effacer. Pourquoi pas même voir notre compte réapprovisionné si nous revenons vers Hachem par amour ?

En effet, la Guémara (Yoma 86b) nous enseigne que par le mérite de la Téchouva MiYira (repentir par crainte), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en fautes involontaires (Chegagot). Par contre, si l'homme se repent par amour (Téchouva MéAhava), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en Mitsvot.

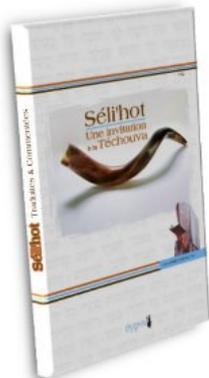
Aussi, en cette période de séli'hot, levons-nous tôt, réveillons-nous et implorons D.ieu de nous offrir la possibilité de faire une Téchouva MéAhava, afin de multiplier nos mérites.



Ani lédodi védodi Séli'hot

Téléchargez

les Séli'hot en intégralité



- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

FATIGUÉ... COMMENT FAIRE?

Si on ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, peut-on les dire au court de la journée ?

Une personne qui ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, pourra les réciter avant la prière du matin ou encore avant la prière de Min'ha.

Il sera bon dans ce cas que l'officiant se revête d'un Talith comme nos sages l'ont enseigné (Roch Hachana 17b) qu' Hachem s'est revêtu de Son Talith comme un officiant et appris à Moché l'ordre de la prière (c'est-à-dire les treize attributs de miséricorde) que les Bnei Israël devront réciter après avoir fauté pour qu'Hachem les pardonne. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.6)

Suis-je obligé de faire les Séli'hot si cela engendre que je sois fatigué pendant mes heures d'études ou de travail ?

Un étudiant en Torah, un enseignant ou encore un salarié ne sont pas obligés de se rendre au Séli'hot le matin très tôt ou le soir très tard si cela engendre qu'ils seront fatigués pendant leurs heures d'étude ou de travail. Cependant ils s'efforceront de s'y rendre quelquefois pendant le mois de Eloul et pendant les dix jours de pénitence ou si cela est possible de les réciter avant leur prière du matin ou avant celle de Min'ha.

('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.8-10)



Y a-t-il une Ségoula particulière au mois de Eloul ?

Le Rav Avraham 'Hamoule Zatsal (érudit en Torah qui a vécu à l'époque du Ben Ich 'Haï) rapporte qu'il est bon de réciter chaque jour du mois de Eloul et jusqu'à Sim'ha Torah (non inclus) le Téhilim 27 « Lédaïd Hachem Ori Véichi » qui est une Ségoula pour annuler tout mauvais décret

L'homme qui récite ce Téhilim de Roch 'Hodéch Eloul jusqu'à Sim'ha

Torah aura tous ses mauvais décrets annulés et il ne manquera de rien pendant toute l'année à venir. (Rav Yaron Achkénazi)

Peut-on écouter un enregistrement de Séli'hot avant 'Hatsot ?

Bien qu'il est interdit de réciter les Séli'hot avant 'Hatsot cela n'empêche pas d'écouter un disque où il est enregistré les chants des Séli'hot de Roch Hachana et Yom Kippour afin d'apprendre les airs. ('Hazon 'Ovadi'a Yamim Noraim p.20)

Rav Avraham Bismuth



« Ne t'écarte pas de la doctrine qu'ils t'enseignent ni à droite ni à gauche. » (17, 11)

Dans la Guémara, il est précisé que la droite a une importance, du fait que la Torah fut donnée par la droite de D.ieu, tandis que la gauche a une importance du fait que le noeud des téfilin se fait sur le bras gauche. « Celui qui a la crainte du Ciel est quitte des deux, puisqu'il enfle d'abord sa chaussure droite, puis la gauche, mais qu'il noue d'abord cette dernière (comme dit, l'importance de la gauche est liée à la notion de noeud).

Pourquoi prêter tant d'attention à un tel détail ? pourrait se dire l'homme. Après tout,

que ce soit la gauche ou la droite, il s'agit de mes membres. Quel rapport y a-t-il

entre la manière d'enfiler et de nouer, et la crainte du Ciel ? Le Yisma'h Moché répond en soulignant que le verset nous enjoint

de ne pas nous écarter des instructions des sages,

même pour ce qui est à nos yeux la droite et la gauche ; même pour ce qui concerne les membres de notre corps, il ne faut pas s'écarter des paroles des Sages, car tous nos organes sont l'exemple de réalités existant dans les sphères supérieures, et doivent suivre ce modèle supérieur.

« Sois entier avec Hachem ton D. » (18,13)

Selon Rachi : « Suis-Le avec intégrité en Lui faisant confiance, et ne cherche pas à connaître l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui, considéré comme Sa lot.

Selon le Ohr Ha'Haïm hakadoch : Si ta foi en D. est totale, toutes les prédictions des devins et des prophètes te sembleront insignifiantes, car D. annulera tous les mauvais présages qui te menacent, comme Il l'a fait pour Avraham et Sarah : la nature les avait condamnés à ne jamais avoir d'enfants, mais D. a renversé le message des étoiles (Lé'h Lé'ha 15,5).

Israël n'a donc besoin d'aucune divination, il doit seulement s'en remettre entièrement à D. Le Rav Aharon Kotler (Michnat Rabbi Aharon) dit que la Mitsva d'être « entier avec Hachem » consiste à éviter toutes formes de contradiction internes. Il nous incombe d'être entiers avec nous-mêmes, selon notre véritable niveau, et ne pas laisser les contradictions nous envahir. Ce verset vient faire allusion au fait que même quand tu es seul et que personne n'est avec toi si ce n'est : Hachem ton D. », même alors, sois entier, intègre.

Il ne faut pas être pieux que devant les hommes et se laisser tomber dans la faute quand on est seul. Car même si personne ne te voit, Hachem scrute les actions de chaque personne et voit toutes tes actions (et tes pensées). Cela est mentionné en allusion dans le verset : « Sois entier » même quand tu ne te retrouves que « avec Hachem ton D. », et en présence de personne d'autre.



«N'accepte point de présent corrupteur» (16-19)

Nous pensons évidemment que cette injonction ne s'adresse qu'aux juges.

Or, Rabbi Israël de Salante ztsl explique que chacun doit se considérer comme un juge. En effet, chaque personne prend des décisions pour elle-même à chaque instant. Dès lors, elle a l'obligation de peser ses décisions afin qu'elles soient justes et qu'elles ne soient pas influencées par un présent corrupteur.

Un paysan amoncela sa récolte sur sa charrette et voulut entrer dans sa grange. Malheureusement, la charrette se bloqua. Le monceau de récolte arrivait jusqu'au linteau de la porte de la grande et l'empêchait d'entrer. Il frappa son cheval mais en vain.

Un plaisantin passa devant lui et l'interpella: "Pourquoi frappez-vous votre cheval ? Ne voyez-vous donc pas que votre récolte dépasse l'entrée de votre grange ?"

Le paysan demanda: "Que dois-je faire ?"

Le plaisantin répondit: "Je peux vous vendre une paire de jumelle qui agrandit chaque chose. Regardez à travers ces jumelles vers le haut et vous

verrez que l'entrée va s'agrandir.

● Ainsi, vous

● pourrez

● faire rentrer

● votre charrette

● sans

● effort !"

● Le paysan

● acheta la

● paire de

● jumelle

● comptant

● et l'escroc

● continua

● son chemin.

● Le paysan

● regarda l'entrée

● de sa grange à

● travers les

● jumelles et

● s'émerveilla

● devant la

● hauteur de

● l'entrée. Il

● tira sur les

● rennes du

● cheval mais

● la charrette

● fut de nouveau

● bloquée... Etonné,

● il interpella à

● haute voix l'escroc

● qui s'éloignait:

● "Dites-moi,

● l'entrée s'est

● agrandie mais

● ma charrette

● ne passe toujours

● pas !"...

● L'escroc lui

● répondit en

● criant: "Ne

● vous inquiétez

● pas, regardez

● le monceau de

● récolte à

● travers les

● jumelles et

● vous rendrez

● compte que

● la récolte

● avait gonflé.

● Dans ce cas,

● en quoi les

● jumelles vont-elles

● l'aider ?

● Profondément

● déçu, il hurla

● sur l'escroc qui

● s'éloignait

● nonchalamment:

● "Vous m'avez

● escroqué,

● rendez-moi

● mon argent !"

● De loin, lui

● parvint la

● voix du

● plaisantin: "Il

● existe une

● solution !

● Regardez

● le monceau

● de récolte

● en

● retournant

● les jumelles,

● ainsi vous

● verrez que

● tout rentrera

● dans l'ordre".

● Il y a donc

● deux côtés

● sur les

● jumelles et

● il ne

● savait pas.

● Il retourna

● la paire de

● jumelle et

● la récolte

● lui parut

● minuscule.

● Il s'en

● réjouit

● forte-



ment, regarda intensivement et donna un coup de fouet aux chevaux. Mais à sa grande fureur, ils n'avancèrent pas. Il voulut interroger le vendeur pour trouver une solution à son problème mais ce dernier avait déjà disparu depuis longtemps et il resta sans réponse à son énigme...

Un homme intelligent passa près de lui et aperçut la charrette bloquée devant l'entrée de la grange, le paysan regardant à travers des jumelles vers le linteau de la porte, puis retournant les jumelles et regardant sa récolte, et ainsi de suite... Il s'approcha du paysan et lui dit: "Malheur à vous, homme stupide. Ne comprenez-vous pas que les jumelles ne change pas la réalité et que vous ne pouvez pas regarder à chaque fois le côté qui vous arrange, agrandir en apparence l'entrée de la porte et réduire en apparence le monceau de récolte !" Le paysan accepta la remarque et demanda: "Que dois-je donc faire ?"

L'homme intelligent répondit: "Il n'y a pas de chose plus simple ! Enlève le surplus de récolte qui empêche la charrette de passer et le tour est joué !"

Cette histoire est une parabole. Que signifie-t-elle ? Nous sommes dans le mois de la miséricorde et du pardon, proche des jours de jugement pendant lesquels nos actes seront scrutés et notre sort sera sorti.

Méritez-vous d'être inscrits dans le livre de la Vie, bénéficierons-nous d'une bonne santé, de

bons revenus financiers, de satisfaction et de joie ? Si nous sommes sincères envers nous-mêmes, nous ne tremblons pas tant que ça et nous ne sommes pas tellement apeurés. Nous sommes assez sereins, et nous avons une bonne raison de l'être: nous nous présentons avec une charrette remplie de fautes tels que le lachon hara, la négligence de l'étude de la Torah, et bien d'autres encore, "nos fautes sont grandes et dépassent notre tête et notre culpabilité monte jusqu'au ciel" (Ezra 9-6). Mais il existe une limite au pardon. Cependant, nous sommes si proches de nous-mêmes que nous pouvons diminuer l'ampleur de notre culpabilité. Nous nous sommes fabriqués des jumelles extraordinaires qui d'un côté agrandissent la miséricorde et le pardon et d'un autre côté, réduisent nos péchés. Dès lors, nous supposons que notre jugement se passera tranquillement...

Que faire ? C'est se corrompre soi-même ! Regardons la réalité avec sincérité, et sachons qu'il n'existe qu'une seule voie: réduire le monceau de fautes et se repentir afin de mériter un bon jugement ! (Extrait de l'ouvrage Mayane HaChavoua)

